



Une VRAIE association loi1901

5 à 6 victimes par jour dans le Finistère. 1 personne sur 5 en sera victime, quelque soit son âge.

**Vous êtes victime d'un AVC ou d'un AIT ou cérébro-lésé...
Vous êtes l'aidant(e) d'une victime d'AVC ou cérébro-lésé...**

...nous aussi !

Vous êtes un professionnel de santé...

Rejoignez-nous afin :

- ☛ de participer à une véritable association, désintéressée, animée par des bénévoles proches de vous... proches de chez vous,
- ☛ d'assurer l'entraide entre toutes les personnes concernées,
- ☛ d'informer le grand public sur cet enjeu de santé majeur,
- ☛ de promouvoir des actions de prévention,
- ☛ en nouant des partenariats pour faire entendre notre voix,
- ☛ d'améliorer votre bien-être,

Adhésion 2025-2026 **30 €**

Association reconnue d'intérêt général

Nom :

Prénom :

Victime d'AVC Aidant(e) Professionnel de santé

Téléphone Adresse mail

Adresse postale

Déjà programmées : sophrologie, groupes de parole, activités physiques adaptées, concours, sorties, rires... accessibles à nos handicaps...

Nous contacter :

téléphone : **07 81 61 31 01** mail : contact@avca29.fr site web : avca29.fr

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à secretaire@avca29.fr

